

*En cette première réunion 2016 avec les conjoints,  
notre Président réitère à tous ses vœux de santé et bonheur pour 2016*



ANNÉE 2015 - 2016

64<sup>ème</sup> Année

Président International : KR RAVINDRA

Gouverneur : JEAN JACQUES REVEL

Président : FERNANDO MARIA

BULLETIN DU CLUB N° 2789

RÉUNION STATUTAIRE DU 12 Janvier 2016

Thème du mois de Janvier : L'ACTION PROFESSIONNELLE

PRÉSIDENT DE RÉUNION : Fernando MARIA

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Olivier CIZMIC, Jérôme de CLAIRVAL, Paul DESCAMPS, Frédéric FILLY, Jean Claude FISCHER, Philippe JALLET, Michel LALANNE, André MATHIAS, Michel MELE et Georges MOURETTE.

**Rappel** : Les absences sont à communiquer au protocole au plus tard le vendredi précédent la réunion statutaire : Marc LONGOBARDI - 07 88 50 08 72.

PRÉSENCES ET ABSENCES FUTURES : La liste à annoter est diffusée.

VISITEUR(EUSE)S : Gil GIRAUX

INVITÉ(E)S : Janou FROMAGEAU et Denise COTTARD  
Sylvie CABRITA amie de Fernando MARIA et son mari Philippe BOUDON  
Patricia et Frédéric ZANUCCHI ancien membre du club, invités de Jean QUENTIN  
Jean Paul dit Polo et Christiane COGUIC, invités de Patrick LOGE

PRÉSENCE EXTÉRIEURE : André MATHIAS vice-président s'est sacrifié pour assumer une présence du Club au district ce soir, notamment pour l'Assemblée Générale de l'ACRODI.

Remerciements chaleureux du Président et du Club à André

ANNIVERSAIRES : Charles FINKELSTEIN : 06 Janvier 1935. C'est sa soirée.

Contrairement à un joueur de tiercé, Charles souhaiterait mettre le désordre dans les chiffres de son âge. 18 ans comme sa petite fille et non 81 lui conviendraient.

Charles nous annonce qu'il aura bientôt 50 ans de présence au sein du Club. Il fêtera bientôt ses noces d'or avec le Rotary Club de Pontoise. Ce que Charles a le plus ressenti en toutes ces années c'est le sens de la solidarité entre rotarien dans le Club et même à l'extérieur.

Charles nous glisse une anecdote : il y a 60 ans lors de sa formation de jeune avocat on lui avait expliqué les principes de construction d'une bonne plaidoirie : elle doit être calquée sur la robe d'une femme à savoir : assez longue pour être décente, étoffée pour être ample, mais suffisamment courte pour susciter la curiosité.

Fin de la 1<sup>ère</sup> partie de la soirée Spéciale Charles !



## LES ÉVÈNEMENTS, ACTIONS ET PROGRAMME À VENIR

 **19 Janvier** : soirée de lancement du kart au RKC, **inscrivez-vous ! invitez ! communiquez !** le Club a besoin de tous.

Cocktail VALADON pour agrémenter la soirée, à ce jour 137 invitations adressées plus les appels téléphoniques. 19 sponsors inscrits dont 1/3 de nouveaux.

Fernando MARIA rappelle aux membres qu'ils peuvent orienter leurs contacts sponsors potentiels vers les membres du Comité Kart pour les aider / Gérard WEISS et Fernando MARIA. Un lien direct avec accès à la plaquette d'information a été mis sur le site du club par Patrick LECOMTE.

Pour maintenir l'intérêt : lors de cette soirée du 19, un ou plusieurs sponsors parleront du sens de leur engagement dans l'action KART

 **26 Janvier** : visite du gouverneur. **Mobilisation Massive** de rigueur – dîner avec conjoints

Le comité complet sera aux côtés du Président dès 18h30.

Nelly QUENTIN et Stéphanie accueilleront l'épouse du gouverneur pour une découverte d'Auvers. Les conjoints souhaitant participer, sont invités à les contacter.

Merci à Nelly et Jean pour leur aide dans cette organisation

## LES INFORMATIONS DU ROTARY CLUB DE PONTOISE

 Fernando nous indique que notre ami Philippe JALLET fatigué n'a pas pu être des nôtres ce soir, nos pensées sont avec lui.

Par ailleurs Fernando MARIA nous indique que sur sa demande, le comité a validé à l'unanimité, l'invitation de Philippe et Christine au voyage du Président.



### Le voyage du président à Lisbonne

À ce jour 34 participants, dont 11 inscrits au bonus

 Dans le cadre de nos actions locales un projet avec l'hôpital de Pontoise est en cours de finalisation

 **Site Du Club** : Patrick LECOMTE outre le karting, a optimisé le site du Club concernant l'action Golf, en créant un lien qui donne accès directement aux plaquettes et informations nécessaires aux sponsors et participants, ainsi qu'au bulletin de préinscription.

N'hésitez pas à cliquer <http://rotary-pontoise.org>

## THÈME DU MOIS PROCHAIN

**Février 2016** : La paix et la prévention /résolution des conflits

## CITATION DU JOUR

*L'obstination est le chemin de la réussite*  
Charlie CHAPLIN

## CAUSERIE DE CHARLES FINKELSTEIN

Charles tente de nous faire découvrir le personnage derrière le titre de sa conférence dévoilé lors du dernier bulletin : **la meilleure façon de sortir de prison**

Après plusieurs indices le nom est découvert : il s'agit de **Léon DAUDET**

Impossible en quelques lignes de retranscrire la captivante causerie de Charles devant plus de 50 personnes Pendant  $\frac{3}{4}$  d'heure, Charles nous a passionné nous faisant découvrir un épisode liant la petite et grande histoire de France.

Pour les absents (dommage pour eux) se trouvent annexés au bulletin une synthèse de cette causerie et les plans de l'évasion.

Merci à Charles pour ce grand moment de convivialité salué par de chaleureux applaudissements.

La causerie de Charles a été suivie par la galette de Jacques VALADON attendue comme chaque année.

LE BULLETINIER : Pascal LANGLET



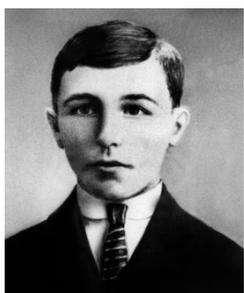
Léon DAUDET homme politique Républicain converti au monarchisme, antidreyfusard et nationaliste clérical, député de Paris de 1919 à 1924

Fils d'Alphonse DAUDET, l'écrivain de la Provence. Il a été élevé dans les salons littéraires organisés par sa mère. Il devient médecin, mais il ne pratiquera jamais la médecine.

Il devient journaliste, de droite, très à droite voire même d'extrême droite et plus encore : il est Royaliste, pourfendeur de la Gueuse : la République. Il est Camelot du Roi, dans son acception de CARACTÈRE divin, le roi thaumaturge.

Il est contemporain de Charles MAURRAS avec qui il crée l'Action Française : le mouvement politique mais aussi le journal d'extrême droite ;

**L'histoire objet de la causerie commence comme un drame et finit comme une farce :**



Elle débute le 28 novembre 1923 avec l'enterrement d'un jeune homme de 15 ans : Philippe DAUDET fils aîné de Léon DAUDET.

Toute la grande société est présente : le Président du Conseil Poincaré, mais aussi Mauriac, Cocteau et Kessel. Les murmures sont nombreux : de quoi cet enfant est-il mort ? Nul ne le sait sauf les parents et le prêtre : l'enfant s'est suicidé le 20 novembre 1923 dans un taxi lors d'une fugue.

C'était un enfant fragile, Bien que bon élève, qui avait déjà fugué. Il avait disparu à nouveau, son père avait fait passer un message « codé » à son intention dans son journal mais sans succès.

**Le 25 Novembre 1923** dans le journal « Le Petit Parisien » est publié un entrefilet : « *jeune homme, paraissant 20 ans se tue en se tirant une balle dans un taxi. Le corps a été transporté à l'hôpital Lariboisière* ». Mme DAUDET a un pressentiment, et un ami de la famille est dépêché à l'hôpital. C'est Philippe.

3 jours après l'enterrement, VIDAL rédacteur en chef du journal LE LIBERTAIRE (journal anarchiste) adresse un courrier à DAUDET expliquant avoir reçu un jeune homme au journal qui voulait commettre un attentat. VIDAL aurait tenté de l'en dissuader car l'action individuelle est combattue par les anarchistes. VIDAL vient de comprendre que ce jeune homme c'était Philippe DAUDET, lequel avait laissé une lettre dont il retranscrit le contenu : « j'étais un anarchiste sans oser le dire ; embrasse les gosses » La suite sera dans le journal. Et en effet le journal en fait son gros titre UN FILS DE BOURGEOIS ÉCŒURE qui prévoyait de commettre un Attentat et donnait la liste de 3 personnes à qui il voulait donner la mort : Poincaré Président du Conseil, Millerand Président de la République ou encore son père Léon Daudet.

Pour Léon DAUDET ce n'est pas possible ; son fils était comme lui un royaliste engagé. Cette lettre a été dictée sous la contrainte. Son fils n'aurait jamais écrit « les gosses » pour parler de son frère et de sa sœur : ce mot ne faisait pas partie de son vocabulaire, et Philippe n'aurait jamais voulu le tuer car il adorait son père. Léon DAUDET pense que les anarchistes se sont vengés sur son fils, car il ne leur a fait aucun cadeau pendant la guerre, envoyant de nombreux anarchistes : pacifistes, devant le Conseil de Guerre.

La réponse de Daudet parait dans son journal L'ACTION FRANÇAISE : « UNE VENGEANCE ATROCE : Philippe DAUDET Assassiné ».

Du fait de l'importance médiatique que l'affaire prend, un juge d'instruction est nommé ; la presse le harcèle.

Mais l'enquête avance : on découvre que Philippe a bien fait une fugue. Il est parti au Havre d'où il voulait se rendre au Canada, mais son projet n'a pas pu aboutir faute d'argent. Il est alors revenu sur Paris où il a bien séjourné pendant 2 jours dans les locaux du journal LE LIBERTAIRE. Puis il a séjourné dans une librairie tenue par un anarchiste LE FLAOUTER, connu aussi pour vendre des ouvrages grivois et licencieux. Il explique que Philippe s'est présenté à lui avec le « bonjour copain » des anarchistes, et qu'il a expliqué vouloir commettre un attentat ; le libraire l'en décourage car il est contre l'action individuelle. Philippe DAUDET commande « Les Fleurs du mal » qu'il viendra effectivement rechercher dans l'après-midi. Entre temps LE FLAOUTER prévient son client et ami le contrôleur général de Police, Beau-frère de Poincaré ! 12 policiers vont assurer la surveillance de la librairie, mais ils ne voient rien de suspect, et le jeune homme repart sans avoir été inquiété ni contrôlé.

Ces découvertes créent une grande gêne : \*La Police a été incompétente, \*le contrôleur général de la police, beau-frère du Président du conseil, est un client d'une librairie licencieuse et ami d'un anarchiste, et \*LE FLAOUTER anarchiste est un indic de la police ....

Les opérations d'enquête dans le taxi ne donnent rien : le taxi a été lavé à grande eau, on ne trouve aucune douille, dans le revolver automatique : aucune balle n'a pris place dans le canon après le coup mortel. Le mystère s'épaissit. Alors Léon DAUDET change d'analyse : le crime a été commis par la police qui veut se venger car il a trop tapé sur les administrations et sur la police.

Un de ses amis explique que la police a commis une bavure en voulant neutraliser Philippe et qu'elle l'a jeté mourant dans un taxi.

Les anarchistes vont défendre la thèse d'un crime de la police maquillé, sur un enfant perdu, fruit d'une éducation manquée.

Le juge d'instruction entend le Chauffeur de taxi : « j'ai entendu un coup de feu, j'ai vu mon client affalé avec un trou dans la tête

Le juge d'instruction va rendre une ordonnance de non-lieu sur la foi de ce témoignage.

Léon DAUDET va donc déposer une plainte, qui après enquête sera classée.

Le chauffeur de taxi qui depuis plusieurs années est accusé régulièrement dans l'Action Française, de faux témoignage, va déposer plainte en diffamation contre Léon DAUDET et son directeur de la publication. C'est alors un procès en Cour d'Assises qui va durer 3 semaines. Léon DAUDET sera insupportable pendant les débats à l'issue desquels il sera condamné à 5 mois d'emprisonnement

**Et le 1<sup>er</sup> juin 1927**, l'arrêt est mis à exécution après expiration de tous les recours : Léon DAUDET reçoit injonction de se constituer prisonnier dans les 10 jours. Léon DAUDET ne l'envisage même pas. L'Action Française titre « ON NE METTRA PAS LA VÉRITÉ EN PRISON ». Et Léon DAUDET va se réfugier dans les locaux de son journal Rue de Rome à Paris près de la gare St Lazare. L'immeuble est en état de siège, les Camelots du Roi viennent soutenir leur champion : ils seraient 1 200, au siège il y a bagarre avec la police, le lieu devient pour les parisiens un objet de curiosité et un but de promenade. L'opinion publique est favorable à Léon DAUDET.

**Le 13 juin 1927** à 6h du matin : 3 000 hommes (Policiers, gendarmes, gardes républicains, sapeurs-pompiers avec leurs camions, accompagnés de 5 serruriers) sont dépêchés sur les lieux.

Le préfet s'avance : « je demande à parler à M Léon DAUDET, je demande qu'on évite une lutte où le sang des français coulera »

Mais les partisans de Léon DAUDET dont beaucoup sont des anciens corps francs, ne veulent pas négocier.

Cependant Léon DAUDET se rend à la condition que tous ses partisans puissent sortir librement.

Un discours entre le préfet et Léon DAUDET a lieu sur le balcon suivi d'un défilé de tous les Camelots Du Roi. On en dénombre 980

Léon DAUDET est emprisonné à la Santé, comme un prisonnier de droit commun, non pas comme prisonnier politique. Là on lui livre ses repas de l'extérieur, sa cellule communique avec celle de son voisin : le Directeur de la publication de l'Action française, il fait publier un article tous les jours dans son journal signé : Un père de famille.

**Le 26 juin 1927** le Directeur de la prison de la santé reçoit un appel téléphonique du ministère qui lui demande en toute discrétion mais avec grande célérité, de libérer Daudet, son directeur de la publication et un député communiste sur décision du Conseil des Ministres.

Le Directeur s'exécute, non sans avoir vérifié cette demande en rappelant le ministère. La réponse est sans ambiguïté : comment cela n'est pas encore fait, vite il faut les libérer sans bruit !

Les journaux sont rapidement informés : EDITION SPÉCIALE : LIBÉRATION de Léon DAUDET

Suivie quasi immédiatement d'une nouvelle EDITION SPÉCIALE : ÉVASION de Léon DAUDET.

Car en effet c'est la première évasion « téléphonique ». Une *demoiselle du téléphone* était l'épouse d'un Camelot du Roi. Elle avait parfaitement compris le fonctionnement du standard mais aussi des ministères, car elle avait pris l'habitude d'écouter les conversations. Elle savait donc comment faire. Et sur les 12 lignes affectées au ministère elle s'était employée avec les Camelots du Roi à en rendre 11 occupées, n'en laissant qu'une de libre pour recevoir l'appel du Directeur de la prison de la santé pour le cas où il demanderait confirmation.

Daudet va quitter prestement Paris, en passant par Magny en Vexin, et vivra 29 mois en Belgique avant d'être gracié le 30.12.1929 par Daladier, et de rentrer en France.

## Notes du Bulletinier

Léon DAUDET, né le 16 novembre 1867 à Paris 4<sup>ème</sup> et mort le 30 juin 1942 (à 74 ans) à Saint-Rémy-de-Provence.

Époux en 1<sup>ère</sup> noces de Jeanne HUGO petite fille de Victor HUGO dont il divorcera.

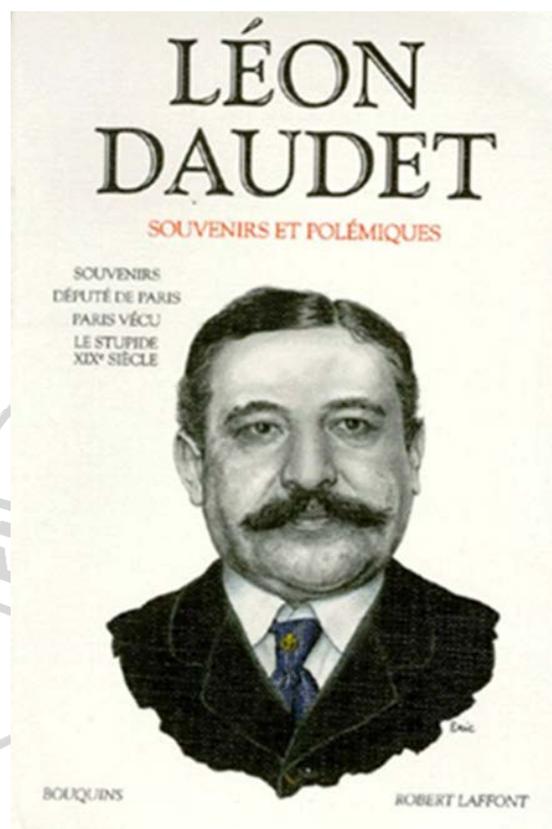
Il est une figure de la vie culturelle et politique française du début de XX<sup>ème</sup> siècle, colosse truculent, pittoresque, mangeant, buvant (plusieurs bouteilles de bourgogne par repas), il est surnommé « le Gros Léon ». Il défraye la chronique autant par ses écrits que par les duels que lui valent ses insultes.

La bibliographie des œuvres de cet écrivain engagé et prolifique est énorme : plus de 300 notices sur le catalogue de la BNF.

Exécuteur testamentaire d'Edmond de Goncourt, il est chargé en 1900 de mettre sur pied l'Académie Goncourt dont il devient l'un des 10 membres.

Il reste aujourd'hui son œuvre de mémorialiste, six volumes de « choses vues » de 1880 à 1921, « prodigieux Souvenirs », comme disait Marcel Proust qui ajoutait :

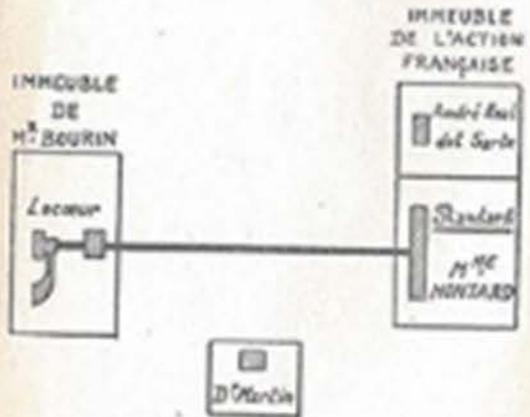
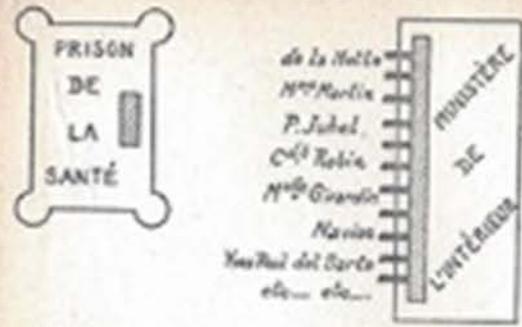
« Les ressemblances entre Saint-Simon et Léon Daudet sont nombreuses : La plus profonde me semble l'alternance, et l'égale réussite, des portraits magnifiquement atroces et des portraits doux, vénérants, nobles. »



SCHEMA  
DE  
L'ÉVASION DE LÉON DAUDET

1<sup>er</sup> TEMPS

De mon standard, rue de Bassa, je demande  
le numéro de Bourin, chez qui Pierre Lecour  
(ministre de l'Intérieur) attend...



SCHEMA  
DE  
L'ÉVASION DE LÉON DAUDET

3<sup>e</sup> TEMPS

Le rôle de Pierre Lecour est terminé, je  
coupe sa ligne et garde celle de la Prison...

